

# Politique Speak Up (Lancement d'alerte)

Document n° : HR102

Version : 02

Date d'entrée en  
vigueur : 06/07/2020

## Objectif :

Expliquer le mécanisme de signalement des comportements suspects ou potentiellement illégaux ou contraires à l'éthique.

## Autorité supplémentaire :

« Public Interest Disclosure Act » de 1998.

## Résumé/Portée :

Cette politique couvre l'ensemble des partenaires professionnels de Renishaw, comprenant : ses employés ; ses agents ; ses consultants ; ses sous-traitants ; ses travailleurs occasionnels ; ses intérimaires ; ses stagiaires ; ses bénévoles ; ses étudiants ; ses fournisseurs ; les visiteurs qui se rendent sur les sites de Renishaw ; les clients et les tiers qui fournissent des services pour ou au nom de Renishaw.

## Partie responsable :

Group Legal (Département juridique du groupe).

## Politique

Les principes directeurs de cette politique sont les suivants :

- Encourager à signaler tout comportement suspect ou potentiellement illégal ou contraire à l'éthique.
- Vous rassurer sur la possibilité de signaler de véritables problèmes sans crainte de représailles.

Cette politique est détaillée aux pages 2 à 4 ci-dessous.

*Cette politique est une version traduite de la version originale, qui a été rédigée en anglais. Cette version traduite n'est pas destinée à modifier ni à altérer la version originale.*

*En cas de doute portant sur une partie de cette version traduite, veuillez vous référer à la version originale (<https://www.renishaw.com/media/pdf/en/e37446968b7c4fdcabf77d8315e7b933.pdf>) ou contacter le propriétaire de cette politique.*

## 1 Objectif de la politique de prise de parole Speak Up

Les principes directeurs de cette politique sont les suivants :

- Encourager à signaler tout comportement suspect ou potentiellement illégal ou contraire à l'éthique.
- Vous rassurer sur la possibilité de signaler de véritables problèmes sans crainte de représailles.

## 2 Le programme de prise de parole Speak Up, qu'est-ce que c'est ?

Speak Up est le nom du service de lancement d'alerte employé par Renishaw à l'échelle mondiale.

## 3 Qui peut utiliser le programme Speak Up ?

Cette politique couvre l'ensemble des partenaires professionnels de Renishaw, comprenant : ses employés ; ses agents ; ses consultants ; ses sous-traitants ; ses travailleurs occasionnels ; ses intérimaires ; ses stagiaires ; ses bénévoles ; ses étudiants ; ses fournisseurs ; les visiteurs qui se rendent sur les sites de Renishaw ; les clients et les tiers qui fournissent des services pour ou au nom de Renishaw.

## 4 Quand utiliser le programme Speak Up ?

Vous devez utiliser le programme Speak Up quand vous remarquez des comportements ou entendez des propos en lien avec Renishaw qui, selon vous, pourraient enfreindre le [Code de Conduite du Groupe](#), voire être illégaux ou contraires à l'éthique. Vous devez signaler tout comportement que vous soupçonnez d'être illégal ou criminel. On peut citer comme exemples :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Corruption</li><li>• Fraude</li><li>• Violation de la protection des données et/ou de la vie privée</li><li>• Violation de la législation sur le travail des enfants</li><li>• Conflits d'intérêts</li><li>• Intimidation et/ou harcèlement</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Manquement aux obligations légales</li><li>• Dégradation de l'environnement</li><li>• Utilisation abusive de nos systèmes, processus ou politiques</li><li>• Irrégularités comptables et autres irrégularités d'ordre financier</li><li>• Violations liées à la santé et la sécurité</li><li>• La dissimulation délibérée de l'un des éléments ci-dessus</li></ul> |
|---|--|

## 5 Comment utiliser le programme Speak Up ?

Vous pouvez signaler les problèmes, et communiquer les raisons pour lesquelles vous pensez qu'ils sont avérés, par les moyens présentés ci-dessous.

### Option 1 - Signalement confidentiel par e-mail

Vos signalements peuvent être transmis par e-mail à l'adresse [speakup@renishaw.com](mailto:speakup@renishaw.com) ou directement à Jacqueline Conway ([jacqueline.conway@renishaw.com](mailto:jacqueline.conway@renishaw.com)). Vous pouvez également joindre Jacqueline au +44 (0)1453 522455.

Si toutefois Jacqueline Conway et/ou Patrick Tampkins (administrateurs de [speakup@renishaw.com](mailto:speakup@renishaw.com)) sont concernés par le signalement, utilisez alors le service de signalement indépendant. Votre signalement sera toujours traité dans la plus stricte confidentialité.

## Option 2 - Signalement confidentiel à l'aide du service de signalement indépendant

Vous pouvez faire un signalement (anonyme si vous le souhaitez, et lorsque la législation locale le permet) au moyen d'un numéro gratuit ou via le formulaire en ligne disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Ce service est assuré par NAVEX Global, un prestataire de classe mondiale proposant des services qui permettent de signaler des problèmes d'éthique et de conformité. Pour accéder à ce service, consultez la page <https://renishaw.ethicspoint.com>.



Votre signalement sera enregistré et transmis à Jacqueline Conway et Patrick Tampkins en vue d'une enquête plus poussée. Si toutefois Jacqueline et/ou Patrick sont mentionnés dans le signalement, celui-ci sera transmis à Rob Macdonald (Responsable du département Finances du Groupe). Votre signalement sera toujours traité dans la plus stricte confidentialité.

**Après avoir soumis votre signalement en ligne, un code unique appelé « clé de signalement » vous sera attribué. Veuillez noter cette clé et votre mot de passe et les conserver en lieu sûr (il n'est PAS possible de récupérer la clé en cas de perte).**

**Si vous perdez la clé fournie, vous ne serez pas en mesure de suivre l'évolution de votre cas ou de fournir d'éventuelles informations complémentaires, ce qui pourrait entraver notre capacité à enquêter ou à le faire de manière optimale. Dès lors que 72 heures se sont écoulées, vous pouvez utiliser votre clé et votre mot de passe pour consulter votre signalement et vérifier si des réponses ou questions ont été ajoutées.**

### 6 Que se passe-t-il après avoir utilisé le programme Speak Up ?

1. Un enquêteur est affecté à votre signalement. Dans certains cas, nous pouvons désigner un enquêteur ou une équipe d'enquêteurs, y compris des employés ayant une expérience pouvant être utile en matière d'enquêtes ou des connaissances précises en la matière.
2. Vous serez informé(e) de la désignation de l'enquêteur.
3. L'enquête est ensuite menée. Dans tous les cas, nous nous efforçons de vous tenir informé(e) de l'évolution de l'enquête et des délais visés. Vous devez considérer toutes les informations relatives à l'enquête comme étant strictement confidentielles.
4. Vous serez informé(e) de la conclusion de l'enquête. Toutefois, vous serez uniquement informé(e) du statut attribué à votre signalement : justifié, partiellement justifié ou non justifié. Il se peut que vous ne receviez pas plus de détails concernant les conclusions.

## 7 Confidentialité et absence de représailles

### 7.1 Confidentialité

Vous aurez la possibilité, lorsque vous soumettrez un signalement via les services téléphoniques et en ligne indépendants, de choisir de rester anonyme si la législation locale le permet. Vos informations seront traitées de manière confidentielle, quelle que soit l'option choisie, à moins que la loi ne vous oblige à les divulguer.

Si vous faites part de problèmes de manière anonyme, votre identité ne sera pas associée au signalement.

### 7.2 Absence de représailles

Renishaw applique une politique de protection contre les représailles lorsqu'un signalement est soumis en toute bonne foi. Aucune mesure ne sera prise à votre encontre si vous soumettez un signalement, même s'il s'avère qu'aucun acte répréhensible, comportement illégal ou manquement au respect des règles n'a été commis.

Dans de nombreux pays dans lesquels nous opérons, la législation locale peut vous protéger si vous signalez certains types de problèmes via un système tel que le programme de prise de parole Speak Up.

### 7.3 Signalement de bonne foi

S'il s'avère que vous avez transmis un signalement à tort, de manière malveillante ou à des fins personnelles, vous pouvez faire l'objet de mesures disciplinaires et/ou de poursuites judiciaires.

## 8 Conseil et assistance

La ligne dédiée au Programme mondial d'Assistance aux Employés Renishaw est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Toutes les informations sont disponibles à l'adresse <https://renishawplc.sharepoint.com/sites/HR/SitePages/Wellbeing.aspx> (usage interne uniquement), ou sur le site [www.icaslifestyle.com](http://www.icaslifestyle.com).

## 9 Responsabilités des supérieurs hiérarchiques

Si vous êtes le supérieur hiérarchique d'autres employés, il est de votre responsabilité de vous familiariser avec cette politique et de simplifier le processus de signalement via le programme de prise de parole Speak Up si des membres de votre équipe devaient en avoir besoin. Les supérieurs hiérarchiques ne sont pas censés et il ne leur est pas conseillé de soumettre des signalements pour ou au nom d'un employé, mais ils sont plutôt tenus d'inviter les membres de leur équipe à utiliser les canaux de communication du programme de prise de parole Speak Up présentés en section 5 de cette politique si le besoin se faisait sentir. Vous devez faire connaître cette politique aux membres de votre équipe.

## 10 Communication des résultats

Des rapports anonymes sur les révélations faites, y compris le détail des mesures prises, peuvent être fournis au Comité d'Audit de Renishaw, le cas échéant.

## 11 Révision de cette politique

Cette politique sera révisée au minimum une fois par an.